

Rapport d'activité du Groupe propreté espace public 2012 / 2015

Préambule

Confrontée à une dégradation persistante de l'état de propreté du domaine public depuis de nombreuses années, à l'apparition de nouveaux phénomènes comme le « littering » ainsi qu'à d'autres incivilités telles que les tags sur les façades, les crottes de chiens ou encore les dégradations du mobilier urbain, la Direction des travaux, et plus particulièrement le Service des routes et de la mobilité (RM), n'a eu de cesse d'envisager des mesures permettant de pallier à cette problématique.

Depuis 2001 déjà, le Service des routes et de la mobilité a mis en place des mesures et mobilisé des moyens plus accrus afin de lutter efficacement contre les diverses incivilités. Les facteurs de cet état de fait étant multiples, il fallait affronter et tenter de maîtriser les phénomènes suivants : l'augmentation des activités socio-économiques, l'évolution des attitudes et des modes de consommation, la continuelle croissance démographique ainsi que la fréquentation nocturne de la ville en fin de semaine. Autant d'éléments qui entraînent une dégradation de l'état de propreté de la ville.

Pour ce faire, en juillet 2011, il a été décidé de transférer une partie des surveillants de la propreté du Service d'assainissement (ASST) au Service des routes et de la mobilité, compétent en la matière.

Le nouveau groupe formé pouvait ainsi garantir une grande rapidité d'intervention, voire une anticipation lors d'événements critiques. Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012, le **Groupe Propreté et Qualité (GPQ)**, dénommé aujourd'hui **Groupe Propreté Espace Public** (ci-après **GPEP**) est composé de quatre intervenants et d'un chef de groupe, lequel est également délégué à la propreté du domaine public. Par ailleurs, il participe à la *Commission Interservices Adolescence (CIA)* ou encore à l'*instance de pilotage du dispositif « Addiction » de la Ville de Lausanne* et collabore avec l'Observatoire de la sécurité. Enfin, il est en contact avec diverses associations de quartier comme la *Commission des riverains de l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL)*, de *Chailly*, de *France-Collonges-Maupas*, etc.

A noter encore, la création en 2013 de l'Observatoire de la propreté, dont le mode de fonctionnement a été élaboré en accord avec les différents services concernés par la problématique de la propreté (*Routes et mobilité, Parcs et domaines, Assainissement, Police*). Cet organisme a pour but de favoriser la synergie entre les différents services impliqués et de mieux coordonner leurs actions. Sa mission consiste à mettre la priorité sur la propreté et la qualité du domaine public en identifiant et localisant les problèmes majeurs et en définissant des plans d'actions pour y remédier.

Les agents de la propreté œuvrent dans un triple objectif de sensibiliser, communiquer et dénoncer les infractions liées à l'usage inapproprié des corbeilles de rues sur la base de flagrants délits (depuis janvier 2013), au littering, au street marketing, aux déjections canines, à l'affichage sauvage et aux divers dégâts constatés sur le domaine public. Ils veillent en outre au respect et à l'application du Règlement général de Police (RGP), ainsi qu'à celui du Règlement sur les procédés de réclame et, en collaboration avec ASST, à celui sur la gestion des déchets (RGD).

Dans 90% des cas, la sensibilisation se passe sans problème, grâce à une communication et un discours qui touchent de plus en plus les personnes en cause. Cependant, une frange de la population s'avère réfractaire.

Au fil du temps le GPEP s'est vu contraint de procéder à la dénonciation des infractions constatées. Il s'est rapidement avéré opportun d'envisager d'accorder plus de compétences de « Police » aux collaborateurs assermentés de la Ville afin que ces derniers puissent infliger des amendes d'ordre. A cet égard, il convient de rappeler que le Grand Conseil du Canton de Vaud a accepté le postulat Buffat allant dans ce sens et qu'un projet de loi est également en préparation au niveau fédéral.

En effet, en date du 30 octobre 2014, le Conseil d'Etat s'est déclaré favorable à l'instauration d'un système d'amendes d'ordre à appliquer en vue de répondre aux besoins communaux face au littering, et plus largement dans le cadre de la nouvelle politique en matière de déchets. Cette loi a été prise en considération et sera votée fin septembre 2015. Cette procédure ne pourra s'appliquer qu'aux contraventions d'importance mineure (les violations des prescriptions en matière de déchets, les atteintes à la propreté sur le domaine public entre autres). De surcroît, la Commission de l'environnement du Conseil national, a récemment mis un projet d'interdiction fédérale du « littering » en consultation. Par le biais d'une révision de la Loi sur l'environnement, la nouvelle mesure permettrait d'infliger des amendes d'ordre.

Les missions du GPEP

Pour rappel, les missions du GPEP sont :

- Mener des actions de sensibilisation et de communication relatives à la propreté du domaine public
- Contrôler et veiller au respect de la propreté de la ville
- Annoncer les déprédations du mobilier urbain
- Mener des études de terrain dans le cadre de l'équipement en mobilier
- Gérer les équipements de tri sur les lieux de détente
- Octroyer des mandats de nettoyage de façades (tags)
- Surveiller les zones sensibles / hotspots
- Contrôler les panneaux d'affichage public et à but idéal ainsi que l'affichage sauvage et politique
- Etre présent aux manifestations pour y relever les éventuelles incivilités commises
- Recevoir, analyser et suivre les plaintes émises par des privés
- Développer des conventions de partenariat privé - public pour favoriser la propreté en ville

Des missions orientées en plusieurs axes développées ci-après

Sensibilisation et répression, communication, contrôles et collaboration interservices

• **Sensibilisation et répression**

Les quatre agents du GPEP patrouillent quotidiennement dans la ville pour veiller à la propreté des espaces publics. Lors de leurs patrouilles, ils approchent les citoyens, les commerçants et les usagers du domaine public afin de les sensibiliser et les renseigner sur divers points touchant à la propreté et à la gestion des déchets dans la ville.

Lorsque la sensibilisation ne touche plus les usagers ou lors d'infractions répétées et de flagrants délits, le GPEP procède alors à la dénonciation des infractions constatées. Par exemple, à la suite de l'introduction de la taxe au sac, une forte mobilisation du GPEP aura été nécessaire en 2013 et en 2014 pour lutter efficacement contre les déchets sauvages et l'explosion de l'usage abusif des corbeilles de rue.

Si la répression n'est pas l'outil prioritaire des agents du GPEP, il s'avère de plus en plus important de pouvoir en bénéficier pour marquer efficacement les esprits.

Principales actions de sensibilisation et de répression menées par le GPEP

➤ **Patrouille littering Jardin du MUDAC**

Patrouille de surveillance, établissement de rapport de situation, adaptation des équipements de collecte et organisation de séance de coordination interservices.

En collaboration avec : Police, Spadom, ASST, direction du gymnase, voisinage

Résultats obtenus : amélioration du tri et des vidanges des structures de tri, adaptation des équipements déchets, maintien de la propreté et surveillance continue des points sensibles

➤ **Surveillance des espaces publics**

Patrouille quotidienne dans les espaces publics, surveillance du remplissage des corbeilles de rue (déchets ménagers).

En collaboration avec : Police et Spadom

Résultats obtenus : sensibilisation des usagers, communication et répression

➤ **Affichage sauvage**

Dénonciations et avertissements, prestations internes de nettoyage, prise de contact avec les privés pour le nettoyage des façades, participation à la mise en place de la charte sur l'affichage et application du Règlement sur le procédé de réclame.

En collaboration avec : OSU, RM et acteur privés

Résultats obtenus : suppression de plus de 90% de l'affichage sauvage en ville

➤ **Pollution**

Surveillance des entreprises actives sur le DP et transmission de rapport au service concerné (ASST)

En collaboration avec : ASST

Résultats obtenus : respect des normes et réglementations en vigueur

➤ **Insalubrités liées à la prostitution dans le quartier de Sévelin**

Organisation de séances entre les partenaires, établissement de rapport d'état, planification et adaptation des tournées de nettoyage et modification des poubelles de rue.

En collaboration avec : gymnase, secteur RM, Fleur de pavé, sociétés de nettoyage privées et établissements publics

Résultats obtenus : propreté accrue de l'ensemble du site, responsabilisation des entreprises de nettoyage et adaptation des tournées de nettoyage matinales

➤ **Marchés et commerces**

Surveillance, avertissements et dénonciations, réponses aux plaintes et organisation des séances.

En collaboration avec : Polcom, RM, gérances, ASST

Résultats obtenus : rappel des règles, clarification de situations confuses, responsabilisation des marchands et contrôles divers

➤ **Problématique déchets établissements publics (Gt Marterey)**

Sensibilisation des gérants des établissements, encouragement à l'utilisation de gobelets en plastique pour la clientèle extérieure en soirée, analyses et observations régulières, étude des comportements sur l'espace public.

En collaboration avec : Polcom, Police, RM

Résultats obtenus : études en cours de réalisation, consigne sur les boissons, attente de l'application de la LADB

➤ **Toxicomanie : abandons de seringues et pansements aux abords des zones d'injections sauvages**

Réponses aux plaintes reçues, contrôles périodiques des zones sensibles, établissement de rapport de situation à l'attention du dispositif addictions de la Ville, coordination et mise en place d'équipement de collecte de seringues, distribution de récipients pour seringues lors des nettoyages en forêt.

En collaboration avec : RM, SPADOM, fondation ABS, dispositif addictions, Police

Résultats obtenus : maintien de la propreté et sécurité, annonce des cas critiques

• **Communication et manifestations**

Un des grands objectifs 2013 / 2015 a été la campagne de communication « **SLURP** », organisée en partenariat avec l'agence Transistor pour la promotion de la propreté, le respect du domaine public et la mise en évidence des infrastructures existantes. A cette occasion, un « forum » s'est tenu en 2013 à l'Hôtel de ville en collaboration avec le Service des parcs et domaines (SPADOM) et celui d'assainissement (ASST).

En 2014, six actions publiques ont été menées dans des zones particulièrement touchées par cette problématique. Plus de cinq mille personnes ont été sensibilisées par le GPEP et par douze jeunes ambassadeurs engagés lors de cette campagne. Celle-ci a été reconduite de mai à septembre 2015.

En parallèle, le GPEP a piloté plusieurs actions participatives telles que le nettoyage des rives du lac, des parcs du centre-ville, des cours d'eau, des zones forestières ; des autocollants sur le mobilier urbain, ainsi que le ramassage des mégots dans les zones piétonnes. Le GPEP en assure la gestion logistique, ainsi que l'encadrement des bénévoles des différents partenaires ayant manifesté leur intérêt.

Principales actions de communication et manifestations menées et encadrées par le GPEP

➤ **Jeunesse en Mission (Service Pâques)**

Action annuelle de nettoyage des rives du lac, des cordons boisés de la ville, nettoyage des poubelles de rue et de la Vuachère.

En collaboration avec : ASST, RM, SPADOM

Résultats obtenus : amélioration de la propreté dans les zones d'intervention

➤ **British American Tobacco**

Action de sensibilisation au littering, pose d'autocollants sur les cendriers des corbeilles Requin et distribution de cendriers de poches.

En collaboration avec : RM secteurs de voirie

Résultats obtenus : amélioration de la visibilité des cendriers sur les corbeilles Requin

➤ **Philip Morris**

Action de ramassage des mégots dans les zones pavées.

En collaboration avec : RM secteurs de voirie

Résultats obtenus : collecte de plus de 2500 mégots coincés dans les pavés

➤ **Mc Donald's**

Etablissement d'une convention de nettoyage du périmètre des établissements.

En collaboration avec : RM secteurs de voirie

Résultats obtenus : amélioration et optimisation des nettoyages, coordination des actions de communication

➤ **Zürich Assurances**

Nettoyage des autocollants sur le mobilier urbain et la signalétique verticale.

En collaboration avec : RM

Résultats obtenus : amélioration propreté de la signalétique verticale

➤ **Net Léman**

Action de nettoyage du lac et de ses rives.

En collaboration avec : DEVCOM, SPADOM, RM, ASST

Résultats obtenus : sensibilisation et collecte de 260 kg de déchets

➤ **Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU)**

Action de sensibilisation annuelle dans les espaces publics de la ville.

En collaboration avec : IGSU, RM secteurs de voirie

Résultats obtenus : sensibilisation au littering des usagers des places et parcs de la ville

➤ **Scouts Sauvabelin**

Action de nettoyage du Sentier du Renard par la brigade des scouts de Sauvabelin.

En collaboration avec : SPADOM

Résultats obtenus : ramassage de 1120 kg de déchets

➤ **Fondation de Verdeil**

En collaboration avec : SPADOM

Résultats obtenus : sensibilisation des classes au phénomène du littering et ramassage des déchets sur la plage du Bourget

➤ **Collaboration associations de quartier**

Développement de la collaboration avec les contrats de quartier.

En collaboration avec : SIPP

Résultats obtenus : séance de quartier sur les déchets et collaboration à l'organisation d'un rallye déchets au quartier des Boveresses

➤ **Conseil et sensibilisation aux organisateurs des manifestations lausannoises**

Le GPEP est fréquemment consulté pour conseiller les organisateurs de manifestations pour le concept de gestion des déchets des manifestations organisées en ville de Lausanne.

En collaboration avec : ASST

Résultats obtenus : maintien de la propreté lors de manifestation comme Le Tour de Romandie, Le Lausanne Horse show, etc.

➤ **Campagne de sensibilisation**

Mise en place d'une campagne de communication sur trois ans intitulée « Nourrissez les poubelles ».

En collaboration avec : RM, Transistor communication

Résultats obtenus : douze happenings en 2014 et 2015, un sondage sur la propreté de la ville, distribution de matériel de sensibilisation et habillage des corbeilles de rue pour une meilleure visibilité de ces dernières.

• **Contrôles et annonce de déprédations aux divers services**

Lors de ses patrouilles quotidiennes sur l'espace public, le GPEP est attentif aux divers problèmes rencontrés. Il fonctionne comme un œil sur la ville et annonce aux services concernés les déprédations sur le mobilier urbain comme la signalétique verticale endommagée, les bris de glace dans les arrêts de bus ou les cabines téléphoniques ou encore sur les panneaux mis en place par la SGA. Il signale également tout nouveau tag ou graffiti constaté sur le domaine communal ou privé, le caractère de ce dernier (racisme, touchant à l'intégrité des personnes etc.), et fait procéder à son enlèvement.

Principales actions de contrôles et d'annonces menées par le GPEP

➤ **Amélioration de la propreté dans les abribus et pose de cendriers**

Pose de 30 cendriers dans les abribus à forte fréquentation.

En collaboration avec : RM secteurs de voirie, AMV, TL

Résultats obtenus : amélioration significative de la propreté dans les abribus. Elargissement souhaité à tous les abris en 2016-2017

➤ **Nettoyage des tags**

Contacts avec les propriétaires privés et les gérances de la Ville et du Canton. Demandes de prestation à l'équipe tags. Contacts avec le délégué jeunesse tags. Etablissement de rapports. Suivi avec le délégué tags de la police.

En collaboration avec : RM secteurs de voirie

Résultats obtenus : rapidité de nettoyages des tags

➤ **Amélioration du parc de corbeilles de rue et optimisation des tournées de vidange**

Analyse du remplissage des corbeilles et des tournées de vidanges.

En collaboration avec : RM secteurs de voirie

Résultats obtenus : adaptation du mobilier, rationalisation et optimisation des tournées de vidange avec un gain de 290h/an, amélioration du parc de corbeilles et augmentation de 13'000 litres de contenance, diminution des débordements des corbeilles, diminution des déchets ménagers dans les poubelles de rue

➤ **Propreté place de l'Europe**

Pose de corbeilles demi-lune sur les bancs de la place.

En collaboration avec : ARCH, URB, RM secteurs de voirie, AMV

Résultats obtenus : amélioration significative de la propreté aux abords de la place

• **Les collaborations interservices du GPEP**

Le GPEP est également sollicité comme partenaire interne afin de trouver des solutions face à diverses incivilités s'avérant être de sa compétence. Pour répondre à ces demandes, il effectue des analyses, de la surveillance, voire dénonce des cas de flagrant délit. Il organise des rendez-vous avec les parties privées et les services publics afin de définir les mesures à prendre et ainsi favoriser les synergies interservices ou de proximité.

Principales collaborations interservices menées

➤ **Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)**

Signalement de jeunes sans domicile fixe et en difficulté squattant des édifices appartenant à la Ville de Lausanne.

➤ **Fondation Accueil à Bas Seuil (ABS)**

Planification de nettoyages et équipement spécifique (récupération de seringues) dans des zones particulièrement à risque.

➤ **Police du commerce**

Contrôle des autorisations de distribution d'imprimés commerciaux ou publicitaires (flyers) sur le domaine public, procédés de réclame. Non respect des directives liées à l'exploitation des stands de marché. Problématique de propreté des terrasses et devantures des commerces. Signalement de commerces non autorisés.

➤ **Police**

Annonce d'épaves de véhicules, affichage sauvage, problématique liée à la population Roms.

➤ **Gérances privées et publiques**

Information concernant les cas de déchets divers et pollutions constatés, nettoyages des façades (tags) et parcelles.

➤ **ASST**

Gestion des sacs et déchets sauvages, pollution des eaux, orientation des usagers et commerçants sur la gestion des déchets.

➤ **SPADOM**

- Contrôle de la propreté des parcs.
- Adaptation des aménagements de corbeilles, en collaboration avec les chefs des secteurs, afin d'améliorer la propreté des parcs.
- Rappel aux propriétaires du respect des consignes ayant trait à leurs chiens.
- Contrôle des refuges.
- Soutien à la démarche de sensibilisation face au phénomène que représente le littering (cheval urbain).
- Sensibilisation des sans-papiers : campements sauvages, accumulations de déchets – excréments.
- Planification et répartition des tâches d'entretien entre services publics et privés (conventions).
- Demande d'identification de dépôts sauvages.

➤ **Observatoire de la Sécurité**

Collaboration avec la déléguée à l'Observatoire de la sécurité sur des réponses communes aux plaintes reçues et pour la coordination avec les groupes de travail (Jardin du MUDAC, Prostitution à Sévelin, Marginaux sur la place Chauderon, etc.)

➤ **Demande de prestation interne à la ville faite au GPEP**

Le GPEP a répondu à 105 demandes de prestations internes à la ville via le programme de demande de prestation sur l'intranet. Les principaux demandeurs sont :

- POLCOM, Police, ASST, SPADOM, Gérance.

Conclusion

Dans le cadre de ses diverses missions, le GPEP a pu apporter son soutien dans de nombreux dossiers, que ce soit en matière de communication, de sensibilisation, de coordination ou encore de résolution de problèmes de propreté en ville et ainsi développer des synergies interservices en matière de propreté de l'espace public.

Les diverses missions du GPEP donnent au groupe un large champ d'action et l'obligent à être disponible vis-à-vis des divers services de la ville avec lesquels il collabore. Cependant, le groupe est confronté à quelques limites en matière de sensibilisation et de communication, au vu de la diversité de ces missions.

S'agissant de la surveillance du domaine public, la création d'un service de la propreté urbaine permettra d'apporter au groupe actuel le renfort nécessaire par rapport à l'augmentation de ses missions.

Comme déjà mentionné, l'adoption par le Grand Conseil de la modification de la Loi Vaudoise sur les amendes d'ordre apportera une plus value dans la gestion des infractions liées au non-respect des directives communales en matière de propreté.

Dénonciations et avertissements faits par le GPEP

Récapitulation - Statistiques 2013

	<i>Avertissements</i>	<i>Dénonciations</i>
Sacs sauvages	31	28
Affichage sauvage	9	3
Littering	6	0
Mégots	0	1
Contrôle poubelles de rue	1	2

Demandes de prestations adressées au GPEP	40
--	-----------

Déprédations annoncées	
Tags + autocollants	89
Panneaux de signalisation	34
Feux de signalisation	6
mobilier urbain	4

Récapitulation - Statistiques 2014

	<i>Avertissements</i>	<i>Dénonciations</i>
Sacs sauvages	11	14
Affichage sauvage	8	2
Littering incivilités	0	1
Contrôle poubelles de rue	3	56

Demandes de prestations adressées au GPEP	42
--	-----------

Déprédations annoncées	
Tags + autocollants	48
Panneaux de signalisation	18
Feux de signalisation	9
mobilier urbain	9